

Faire face aux propos menaçants du Président de l'UFIP sur l'outil de raffinage français !

Communiqué de presse

Le Président de l'UFIP, M. SHILANSKY, a convié la presse ce vendredi 4 février pour faire le bilan de l'année écoulée et les perspectives 2011 de l'industrie pétrolière française.

La CGT est scandalisée des propos tenus par le représentant de la chambre patronale relatés dans la dépêche de l'Agence France-Presse du 4 février à 12h31 et appelle l'ensemble de ses syndicats à la mobilisation.

Alors que le pétrole brut dépasse les 100 \$ le baril, que les profits des ExxonMobil, Shell, Total se comptent en dizaines de milliards de dollars, le représentant de la chambre patronale déclare : « la marge européenne de raffinage était de 15 € la tonne en 2009 et de 21 € en 2010 et elle est même descendue à cinq euros par tonne en janvier 2011. C'est une situation de crise à ce niveau-là les raffineries à l'arrêt pour travaux n'ont pas intérêt à redémarrer ».

Pour la CGT c'est une grave menace portée sur la raffinerie de ExxonMobil Fos actuellement en arrêt de maintenance et sur la raffinerie de Total de Grandpuits qui, dans quelques semaines, commencera le sien.

Cette situation pour la CGT n'est pas sans rappeler l'arrêt conjoncturel de la raffinerie de Total Flandres en septembre 2009 qui s'est soldé par une décision d'arrêt définitif en 2010 de la part du groupe Total.

La FNIC CGT a, dans son dernier communiqué concernant la table ronde sur le raffinage, dénoncé l'état d'esprit des patrons pétroliers venus uniquement chercher des réductions de charges, des assouplissements ou report de réglementation, des mesures fiscales mais en aucune manière venus défendre l'outil de raffinage français par une politique d'investissements financés par la rente pétrolière déglacée dans l'amont pétrolier.

Contrairement à la façon dont les choses sont présentées, la CGT se désolidarise entièrement et condamne les conclusions du Ministère comme des patrons du raffinage français sur cette table ronde qui n'aura été au final qu'une mascarade.

A la page 28, du document de l'UFIP remis à la presse pour toute conclusion : « une industrie pétrolière demeurera en France si elle est compétitive. Elle ne doit pas être pénalisée par des réglementations et des surcoûts nationaux qui l'affaiblissent ». En clair, l'UFIP se livre à un odieux chantage à l'emploi.

Par ailleurs, la chambre patronale exhorte le gouvernement d'imposer un service minimum sur les carburants en cas de conflits sociaux et lui demande d'autoriser les camions de 44 T pour le transport des produits pétroliers.

Autant de mesures pour gonfler les profits sans aucune contrepartie en termes d'investissements ni de pérennisation de l'outil de raffinage, une perle industrielle qu'un sursaut des « marchés » peut donc démanteler n'importe quand.

Les réductions de capacités déjà opérées ont engendré une augmentation des produits raffinés d'importation. La baisse de consommation de 2,1% entre 2009 et 2010 ne justifiait déjà pas 14,7 millions de tonnes de fermeture des capacités déjà opérées ou projetées.

La FNIC CGT place le gouvernement devant ses responsabilités. Il doit prendre au plus vite des décisions pour interdire toute fermeture raffinerie et créer un pôle public de l'énergie. La question de la nationalisation des activités pétrolières est clairement posée par la CGT.

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT va réunir dans les prochains jours l'ensemble de ses syndicats pour débattre et mettre en oeuvre le bon niveau de réponse qu'exige une telle situation menaçant les intérêts de la Nation et les milliers d'emplois directs ou indirects dépendant de l'industrie du raffinage.